



Le 14 février 2019, journée morte à la DDFIP Charente **TOUS EN GREVE !** **Tous les postes et services fermés !**

RENDEZ-VOUS A TOUS LES AGENTS à 10H DEVANT LA DDFIP

La mort de la DGFIP est programmée et le directeur départemental de la Charente en est le pilote.

En 2019 ce sont 2130 emplois supprimés à la DGFIP dont 11 en Charente et maintenant, on fait comment ?!

Ces suppressions préparent la fermeture en masse des services et des trésoreries déjà exsangues.

Ce quota de suppression ne repose sur aucun chiffrage objectif des charges de travail.

Dans ces conditions, comment va-t-on pouvoir assurer encore nos missions ?!

Il semblerait que la DGFIP ait trouvé la solution dans l'arsenal des propositions de CAP 2022 et des mesures législatives que le gouvernement a fait adopter à l'Assemblée Nationale.

En effet, le 20 novembre 2018, le parlement a adopté en 1ère lecture le projet de loi de finances pour 2019: dans son article 77 nouveau, le texte dispose que 322 parmi les plus grandes collectivités locales et EPS pourront demander à se voir déléguer, pour une période de 3 ans, la fonction actuellement exercée par le comptable public qui pourrait être soit un fonctionnaire de l'État comme le comptable public de droit commun soit un fonctionnaire territorial ou hospitalier !!!

Les agents des trésoreries concernées seraient « détachés d'office » !!!!

Ces collectivités parmi les plus importantes ont jusqu'au 31 mars 2019 pour se décider avec une application au 1er janvier 2020.

Mais quid des autres collectivités et de la majorité des départements moyens ou petits comme la Charente. Pour une très large majorité d'entre eux, il est prévu qu'ils n'aient, au mieux, plus qu'une trésorerie !!!

Le 9 janvier le Directeur Général recevait les OS pour leur exposer sa vision, à l'horizon 2022, d'une « géographie dite revisitée » qui ressemble étrangement à ce que le ministre Darmanin qualifiait le 11 juillet 2018 de « déconcentration de proximité » !!!!

**Ce qu'annonce le DG c'est tout simplement la mort du réseau comptable des trésoreries mais aussi un regroupement des SIP SIE
.... !!!**

Le réseau comptable serait organisé en back et front office.

En front office, des cadres, un par EPCI, se transformeraient en VRP pour proposer des prestations aux collectivités: analyses financières, conseils aux élus, expertise... Leur présence serait ponctuelle sur des « points de contact », dans des MSAP (maisons de services au public) dans les locaux des collectivités...mais le contact ne se ferait que sur rendez vous.

Le DG précise que, « en zone rurale ou en périphérie des centres-villes, il s'agit de proposer des formes de présence qui permettent d'apporter un service là où la DGFIP ne le sera plus sous la forme traditionnelle d'une trésorerie... »

Le back office, effectuerait « les tâches industrialisables (paiement des dépenses, gestion des recettes, tenue de la comptabilité) ». Il serait assuré, au mieux, par une ou deux structures par département ou regroupement interdépartemental.

Pour la Charente cela se traduirait, au mieux par une seule « trésorerie », voire un service de direction chargé de la gestion de toutes les collectivités !!!! L'industrialisation chère au DG n'est rien d'autre qu'une gigantesque usine à gaz!!!

Mais la filière GP n'est pas la seule victime de ce massacre organisé.

En effet le Directeur Général ordonne aussi:

- « un regroupement des SIP, dans la limite de 50 ETP... » idem pour les SIE
- « un resserrement des SPF sur la base quantitative du plan pluriannuel... »

Ainsi ne subsisterait plus qu'un SIP et qu'un SIE en Charente !!!!

Il poursuit « ... Ces propositions devront intégrer des hypothèses de diminution d'effectifs à l'horizon 2022... »

Il ajoute « fin 2018 SPIB fournit à chaque directeur la cible en suppressions d'emplois... »

A titre d'exemple, voici ce qui a été annoncé par la direction du 85 lors d'un CTL:

En matière d'emplois :

- *La suppression de 100 emplois en 3 ans.*

En matière de structures :

- *1 seul SPF (Service de Publicité Foncière)*
- *2 SIE (Service des Impôts des Entreprises)*
- *2 SIP (Service des Impôts des Particuliers)*
- *Suppressions des 22 Trésoreries en tant que telles et concentration des tâches industrialisables dans un nombre limité de back-office (au nombre de 3) pour 19 d'entre elles, création de 2 ou 3 agences comptables (Pairie Départementale, Trésorerie des Hôpitaux, et une multiplicité de front-office dans des lieux à déterminer (au sein des collectivités locales par exemple).*
- *Quid du PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) car il y a une réflexion en cours sur l'éventuelle mise en place d'un réseau unique de recouvrement.*
- *Contrôle fiscal : Réflexion en cours, avec pourquoi pas, création d'un pôle unique de contrôle.*

Monsieur le directeur départemental, quelle est cette cible assignée à la Charente ?!!!

**Pour bâtir « ce nouveau réseau » le DG associe les Préfets à la réflexion.
Il est vrai que l'on n'est jamais de trop pour accomplir une sale besogne.**

En clair notre directeur départemental est promu au grade d'expérimentateur- théoricien de la disparition de la DGFIP!

Nous proposons la tenue d'assemblées regroupant tous les personnels avec les OS, pour discuter de ce projet, définir nos revendications et les modalités de la mobilisation pour imposer le retrait du projet et le maintien du réseau!

Il s'agit d'une question de vie ou de mort pour l'ensemble des personnels de la DGFIP, et cela à très court terme. Il y a urgence

Pour les agent-es qui ne pourraient pas se joindre au rassemblement, il est possible de transmettre via vos représentants syndicaux, un message à lire au Directeur.

L'idée est de rassembler un « cahier de doléances » que nous confierons au Directeur pour qu'il le transmette au ministre. Des éléments concrets et quotidiens pour montrer que, non, tout ne va pas bien !

- ◆ **Retrait du projet du DGFIP!**
- ◆ **Arrêt des suppressions d'emplois et restitution des emplois supprimés!**
- ◆ **Maintien de l'ensemble des services et trésoreries existants, avec l'attribution des moyens en personnels! Arrêt des transferts de mission en cours(SPF, cadastre)**
- ◆ **Arrêt des contre- réformes fiscales qui préparent la liquidation de l'impôt sur le revenu (PAS)!**
- ◆ **Non à tout transfert ou délocalisation de services, à toute externalisation ou abandon de missions relevant de la DDFIP!**